



SDEA



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Rapport annuel 2016

SYNTHÈSE LOCALE
EAU POTABLE

LA LACHTER



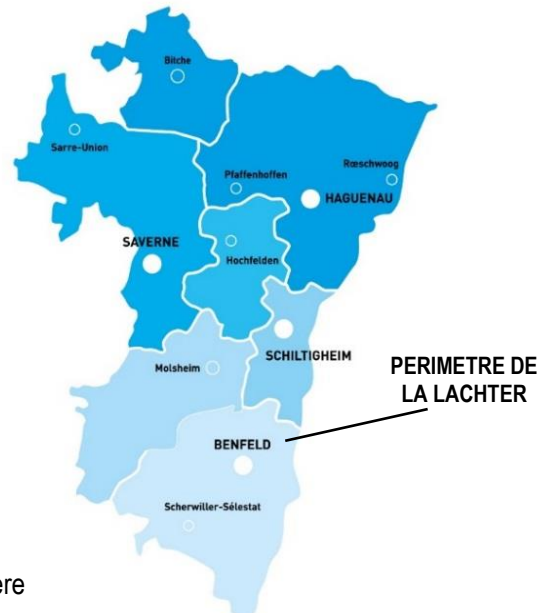


VOTRE COMMISSION LOCALE



VOTRE PRÉSIDENTE :

Laurence MULLER-BRONN



La démarche d'excellence du SDEA intègre depuis plusieurs années l'écoute des usagers-clients permettant de mieux cerner leurs besoins et attentes. L'enquête triennale réalisée fin 2015 sur un échantillon plus que représentatif de 30 000 usagers-clients ainsi que sur l'ensemble des délégués, met en lumière un niveau élevé de satisfaction.

Efficacité et professionnalisme : deux points forts confortés dans le cadre de l'enquête avec un taux de satisfaction de 99 % chez les élus et 90% chez les usagers. Le SDEA est reconnu pour la qualité et la performance du service rendu, la proximité et la réactivité en cas d'urgence.

Parmi les points d'amélioration soulignés par l'enquête figurent les outils de communication : site Internet, réseaux sociaux, informations sur la qualité de l'eau, et les éco-gestes. Par ailleurs, dans le cadre du plan d'actions d'amélioration, l'accueil a été refondu en 2016 avec la mise en place de l'accueil technique de 8h à 18h accessible au 03 88 19 29 50.

Le présent rapport annuel rend compte de manière synthétique des principaux résultats financiers et techniques, ainsi que les performances du système pour l'année 2016. Pour toute question ou information, un espace dédié vous est accessible depuis notre site : www.sdea.fr.

- Périmètre créé le **01/01/2014**
- Membre du SDEA depuis **01/01/2014**

VOS USAGERS

- **1 808** abonnés
- **5 123** habitants desservis

VOS COMMUNES

DAUBENSAND
GERSTHEIM
OBENHEIM

LES GROS CONSOMMATEURS

KARST ROGER CHOUCROUTERIE

VOS VOLUMES

- **209 465** m³ consommés
- **41** m³ consommés/habitant
- **116** m³ consommés/abonné



LA QUALITÉ DE VOTRE EAU

CHIFFRES CLÉS

Dureté de l'eau (°F) : env. 27

Nitrates (mg/l) : env. 15

CONTROLE REGLEMENTAIRE (ARS)

	2014	2015	2016
Taux de conformité microbiologique	100 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques total	15	16	17
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques non conformes	0	0	0
Taux de conformité physico-chimique	100 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques total	19	92	24
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques non conformes	0	0	0

Eau de très bonne qualité microbiologique, dure et moyennement nitratée. Détection à l'état de traces de Déséthyl atrazine, sans dépasser la limite de qualité réglementaire. Aucune trace des autres pesticides recherchés n'a été détectée.

Pour plus d'informations sur la qualité de l'eau, vous pouvez consulter la Synthèse annuelle de l'Agence Régionale de la Santé sur <http://www.sdea.fr/index.php/Usagers/L-eau-dans-la-commune.html>



VOS DONNÉES FINANCIÈRES

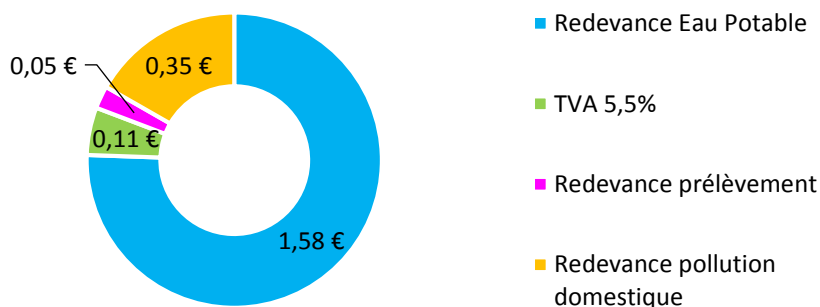
PRIX DE VOTRE EAU

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'eau pour 120 m³ norme INSEE

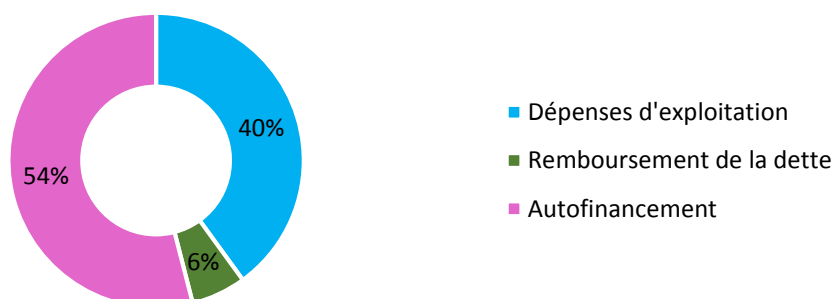
- Part fixe : **65 €HT/an**
- Part variable : **1,04 €HT le m³**
- Redevance eau potable du périmètre : **1,58 €HT pour 120 m³**
- Prix du service eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **2,093 €TTC pour 120 m³**

Prix de l'eau pour 120 m³



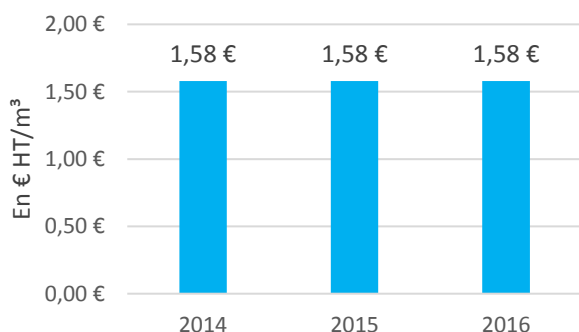
3030 factures émises dans l'année

Affectation pour 100 € de recette

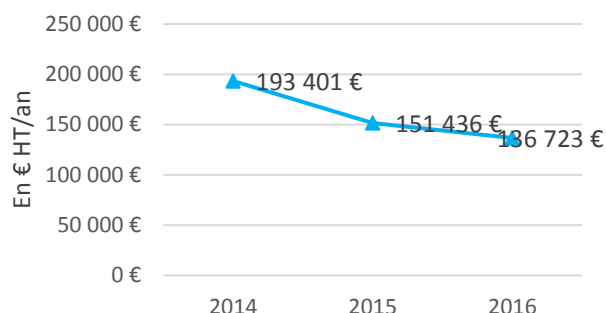




Evolution des tarifs de l'eau



Montant des investissements



Indicateurs financiers	2014	2015	2016
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1 an	0,7 an	0,5 an
Capital restant dû	213 333 €	175 000 €	151 667 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	1,38 %	0,98 %	1,92 %
Montant des abandons de créances	357 €	1 276 €	370 €
Taux de réclamations pour 1000 abonnés	0 ‰	0,2 ‰	0,55 ‰

Le périmètre de la Lachter présente une bonne santé financière caractérisée par un résultat d'exercice en hausse par rapport à 2015. Le tarif du périmètre est stable et la durée d'extinction de la dette en diminution. Les travaux de sécurisation de la ressource d'eau potable, initialement prévu en 2016 sont reportés en 2017. A noter, la fusion du périmètre avec celui du Ried au 1er janvier 2017.

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>



VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

Capacité de production

- Capacité journalière maxi : **3360** m³/jour
- Volume prélevé journalier moyen : **698** m³/jour
- Taux de mobilisation jour moyen : **21** %
- Volume prélevé journalier de pointe : **880** m³/jour
- Taux de mobilisation jour de pointe : **26** %
- **1** puits
- **Aucune** source
- **1** réservoir (capacité totale de stockage : 500 m³)
- **Aucune** station de traitement
- **Aucune** unité de désinfection
- **41,23** km de conduites

Capacité de stockage

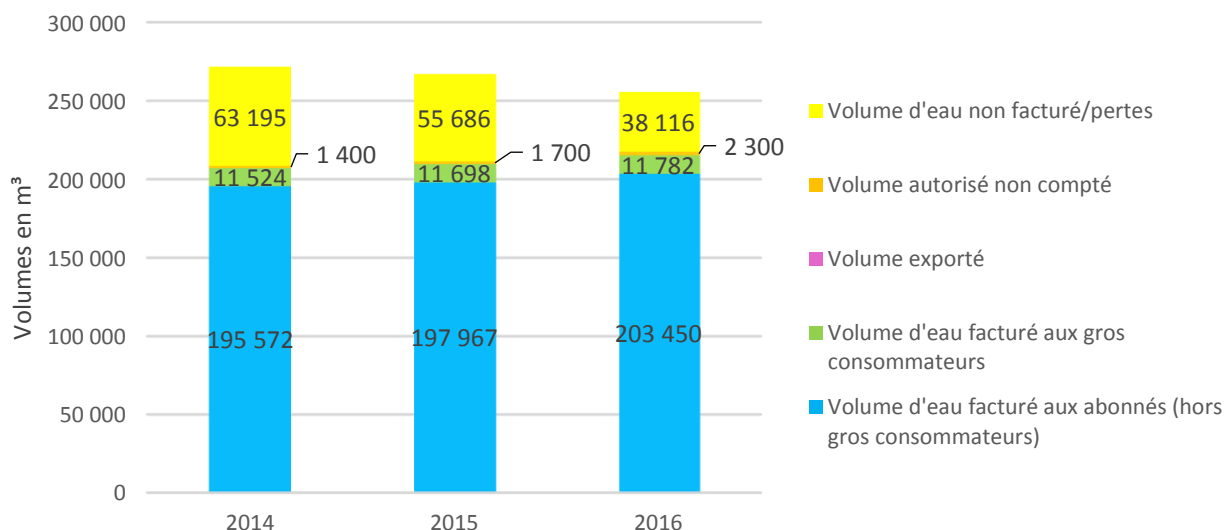
- Volume utile des réservoirs : **380** m³
- Autonomie réservoir en moyenne : **0,5** jour
- Nombre d'heures d'autonomie réservoir en pointe : **10** h

Indicateurs de performance	2016
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (*)	104
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (*)	100%



VOTRE RÉSEAU D'EAU POTABLE

PRODUCTION - VENTES



Légère augmentation des volumes vendus pour des volumes de production qui ont quant-à-eux légèrement diminués.

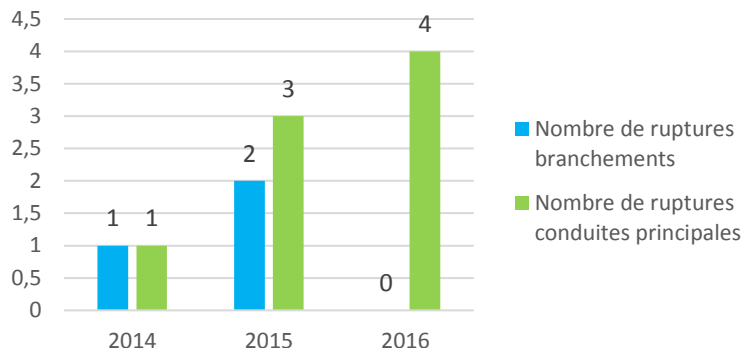
INTERRUPTIONS DE SERVICE ET RUPTURES

Indicateurs de performance	2016
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini/service	48 h
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (*)	2,21‰
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%

Année	Indice linéaire de réparation (nb/km) (*)
2016	0,1
Année	Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/l) (*)
2016	2,7



NOMBRE DE RUPTURES REPAREES



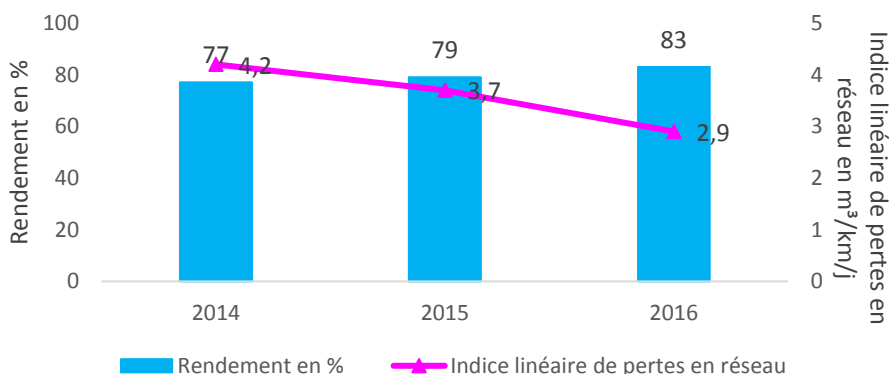
APPAREIL DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE (poteaux et hydrants)

- 188 appareils
- Aucune réparation sur les poteaux d'incendie
- Aucun remplacement

PARC DE COMPTEURS

- 1 816 nombre total de compteurs
- 131 compteurs remplacés, soit 7,21% du parc
- 60% de compteurs radio-relevés

RENDEMENT ET ILP(*) DES RESEAUX

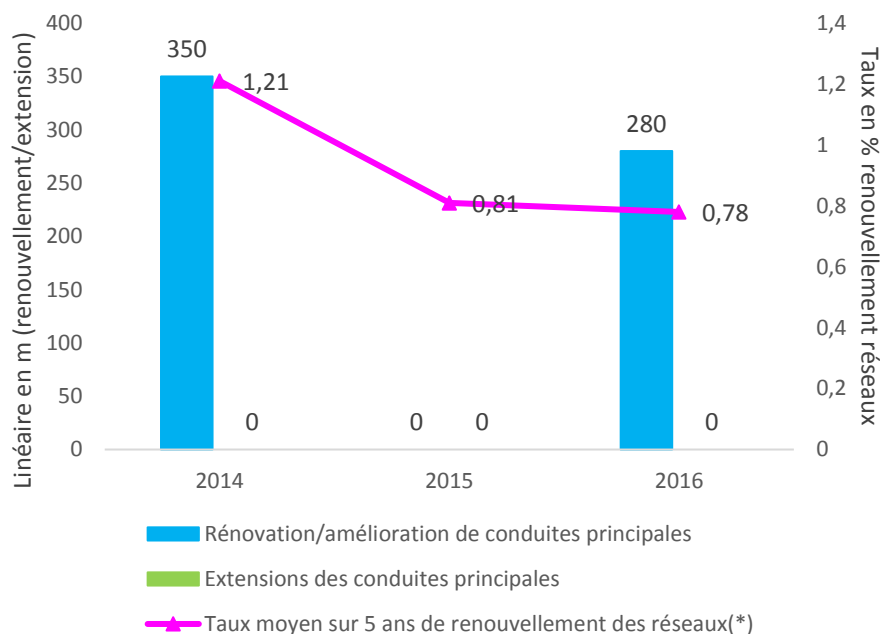


Sous l'influence d'une légère hausse du volume consommé et d'une maîtrise des pertes, le rendement progresse à un niveau très satisfaisant de 83 %.



LES INVESTISSEMENTS SUR VOS RÉSEAUX ET OUVRAGES

EVOLUTION DES TRAVAUX SUR RESEAUX



Si le taux moyen de renouvellement est en diminution, il convient de souligner les importants travaux de rénovation des réseaux déjà réalisés par le périmètre ; ce dernier qui a procédé au remplacement de plus de 1 km de réseaux entre 2013 et 2014, soit environ 3 % du linéaire total.



VOTRE ACTUALITÉ

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUES ET A VENIR

La sécurisation de l'alimentation en eau du Périmètre sera effective en 2017 avec la mise en service de l'interconnexion des réseaux d'eau entre Obenheim et Boofzheim.

AUTRES INFORMATIONS

Pour compléter la sécurisation des ressources, un diagnostic du réseau incluant une analyse de son fonctionnement et sa gestion patrimoniale est en cours de réalisation. Cette étude permettra d'optimiser la programmation pluriannuelle des investissements, en intégrant au mieux les priorités.

ILLUSTRATION DES INSTALLATIONS OU TRAVAUX

Renouvellement de la conduite eau potable et des branchements rue du Maire Wust à Gerstheim.





PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU Ensemble vers le Zéro Pesticide !

POURQUOI ?

Petite ou grande collectivité, le changement est à votre portée ! Supprimer l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et des voiries constitue une priorité majeure pour votre commune et ce à plusieurs niveaux :

- SANITAIRE préserver la santé des habitants et de vos agents.
- RÉGLEMENTAIRE respecter et anticiper la réglementation.
- ENVIRONNEMENTAL préserver la qualité des rivières et des nappes, et inscrire votre commune dans une stratégie de développement durable.
- ÉCONOMIQUE réduire les coûts de traitement de l'eau et ainsi la facture d'eau des habitants.

COMMENT ?

Impliquer l'ensemble des acteurs communaux est primordial pour qu'ensemble, vous fassiez de ce projet une réussite.

- INFORMER LES HABITANTS
Expliquer à la population l'intérêt de la démarche Zéro Pesticide pour la commune via des réunions, animations, affiches, articles, etc. et leur faire accepter la végétation spontanée et le changement visuel des espaces communaux.
- IMPLIQUER LES AGENTS
Les former aux techniques alternatives existantes et valoriser leur travail auprès de la population.
- INTÉGRER LE PROJET DANS UNE DYNAMIQUE GLOBALE DE TERRITOIRE
Et le porter sur le long terme en poursuivant la communication sur la démarche Zéro Pesticide pendant les premières années de sa mise en œuvre afin de maintenir la motivation, même face aux premières difficultés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

À compter du 1er janvier 2017, la loi Labbé de 2014 et la loi relative à la transition énergétique de 2015 prévoient la mise en place de l'objectif Zéro Pesticide pour l'entretien des espaces verts, des voiries, des promenades et forêts



GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- > **EP** : Eau Potable
- > **ARS** : Agence Régionale de Santé
- > **AERM** : Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- > **PI** : Périmètre Intégré
- > **PPI** : Périmètre Partiellement Intégré
- > **UDI** : Unité de distribution

INDICATEURS DE PERFORMANCE - source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

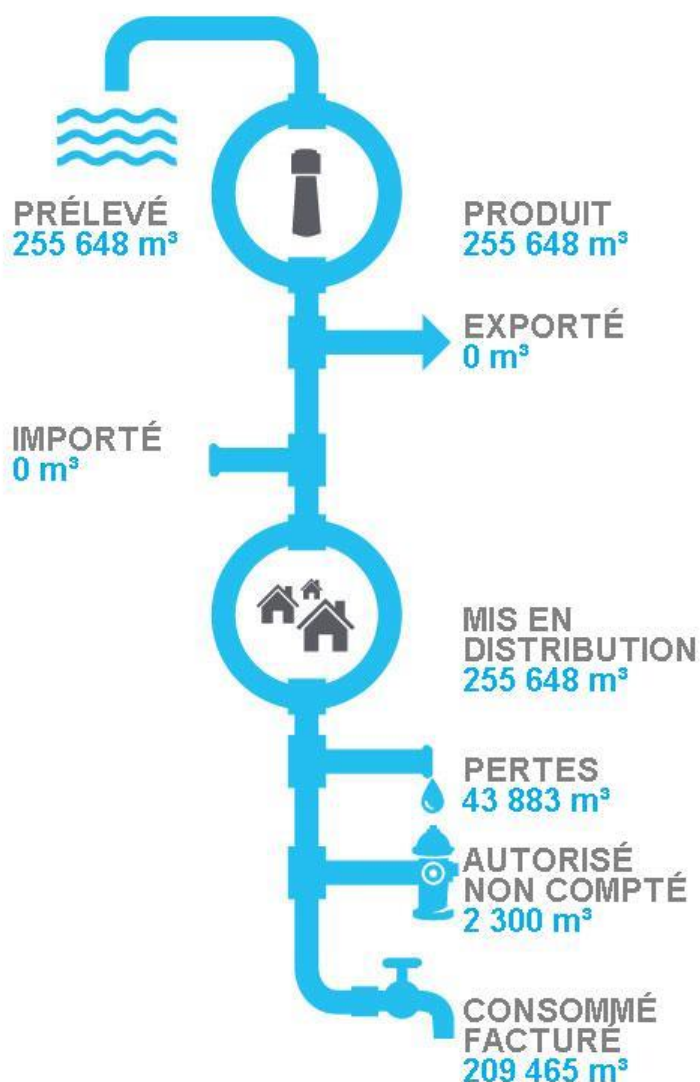
- > **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable** : Cet indicateur évalue sur une échelle de 0 à 100, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'eau potable - Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète dans <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p103.2a>
- > **Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau** : Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage - Formule de calcul: Moyenne pondérée de l'Indice d'avancement de la protection de chaque ressource par le volume produit par la ressource
- > **Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées** : Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévisibles pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés - Formule de calcul: Nombre d'interruptions de service non programmées / Nombre d'abonnés x 1000
- > **Indice linéaire de réparation** : L'indice linéaire de réparations évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les réparations effectuées sur les réseaux - Formule de calcul : Nombre de ruptures sur conduites principales / linéaire de l'inventaire des collectivités (uniquement canalisations).



ANNEXE

SYNTHÈSE DES ACHATS ET VENTES D'EAU

> Synthèse de l'ensemble des volumes qui permet de calculer les indicateurs de rendement réseau, les indices linéaires de pertes et de volumes non comptés présentés dans la parties performance du réseau.



SYNTHÈSE ARS 2016 (voir ci-après)



Liste des indicateurs et résultats

Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	5 123
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2016)	2,09 € TTC
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48 h
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j :	100 %
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	17
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j :	100 %
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	24
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	104
P104.3	Rendement du réseau de distribution	85 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	2,7 m ³ /km/j
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	2,53 m ³ /km/j
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,78 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	100 %
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	370 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	2,21 ‰
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,5 an
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,92 %
P155.1	Taux de réclamations	0,55 ‰



RUPTURES 2016

Commune	Adresse	Type de rupture	Fin de travaux
Gerstheim	Rue des Myosotis	Conduite principale	18/02/2016
Gerstheim	Rue des Muguets	Conduite principale	01/03/2016
Gerstheim	Rue du Général de Gaulle	Conduite principale	01/03/2016
Gerstheim	Rue d'Erstein	Conduite principale	01/03/2016

Qualité de l'eau distribuée en 2016

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2017



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA) Périmètre du Rhin – secteur de la Lachter

ORIGINE DE L'EAU

Le secteur de La Lachter du SDEA - Périmètre du Rhin (5010 habitants)¹ est alimenté en eau par 1 forage. Cette ressource en eau a été déclarée d'utilité publique le 13 février 1975 et dispose de périmètres de protection.

L'eau est distribuée sans traitement. Les prélèvements d'eau sont réalisés au captage, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2011

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

22 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- 17 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 26,7 °f (degré français)
- pH : 7,4

Eau dure (calcaire) et à l'équilibre.

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 15,4 mg/l
- Teneur maximale : 19,0 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :

- Teneur moyenne en chlorures : 24,6 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 14,7 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,06 mg/l

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Un des pesticides recherchés a été détecté à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité. Les autres pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2016, l'eau produite et distribuée par le SDEA - Périmètre du Rhin, dans le secteur de la Lachter, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.



LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.